

Fiche technique N° FT 04 : Les fiches de données de sécurité (FDS)

Chaque produit chimique utilisé dans nos métiers (vernis, durcisseur, colle, produits de traitement des bois, etc.) est accompagné d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). Structurée de manière universelle en 16 rubriques standardisées, elle contient toutes les informations vitales pour protéger la santé des utilisateurs et l'environnement. Savoir naviguer parmi ces 16 points, c'est savoir extraire rapidement l'information pour se protéger.

Si les 16 rubriques sont obligatoires pour le fabricant, seules quelques-unes sont critiques pour votre sécurité quotidienne (Dangers, Protection, Stockage)

Savoir la lire, c'est savoir se protéger.

Savoir agir : Rubrique 2 Identification des dangers

Si vous voyez un de ces symboles sur un bidon, référez-vous immédiatement à la FDS



GHS
01 Ça explose



GHS
02 Ça brûle



GHS
03 Ça fait brûler



GHS
04 Ça brûle



GHS
05 Ça ronge



GHS
06 Ça tue



GHS
07 Ça pique / gratte



GHS
08 Ça empoisonne



GHS
09 Ça pollue

Le Duo Gagnant : Rubriques 2 & 16 (décoder le risque)

Pour comprendre précisément à quoi l'on s'expose, on croise les codes et les textes.

A. Les phrases H (Hazard – Le danger)

C'est le constat. Le premier chiffre vous indique la famille de risque :

- **H2xx** : Dangers physiques (ex. Inflammable).
- **H3xx** : Dangers pour la santé (ex. Toxique).
- **H4xx** : Dangers pour l'environnement.

B. Les phrases de prudence P (Prudence – l'action)

C'est l'ordre à suivre pour ne pas prendre de risques :

- **P2xx (Prévention)** : "Ne pas fumer" ; "Porter des gants"
- **P3xx (Intervention)** : "En cas de contact, rincer...."
- **P4xx (Stockage)** : "Stocker sous clef"

Réflexe rubrique 16 : Cette rubrique vient compléter la rubrique 2 dans la détermination des dangers (Phrases H)

Une FDS de plus de cinq ans est périmée

Les gestes qui sauvent (Premiers secours) : Rubrique 4

C'est l'urgence. On ne lit pas la FDS quand on a du produit dans les yeux, on doit connaître ces réflexes avant :

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- **Contact peau** : Enlever les vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau / douche.
- **Contact yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (enlever les lentilles).
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Appeler le 145 (Tox info Suisse).

Mon "Armure" : Rubrique 8 – (Protection individuelle – EPI)

- **Gants** : Vérifier la matière (ex. Le caoutchouc de nitrile) et le temps de passage/perméabilité.
- **Masque** : Type de filtre requis (ex. A2P2 pour les vernis)
- **Yeux** : Lunettes de protection étanches si le risque d'éclaboussures existe.
- **Corps** : Combinaison jetable ou tablier de protection.

Manipulation et stockage : Rubrique 7 – Incompatibilité : Rubrique 10

Pour éviter que l'atelier ne devienne une menace explosive.

- **La règle d'or** : Ne jamais stocker ensemble des produits pouvant une réaction chimique critique (ex. : Acides et bases).
- **Température** : Stocker à l'abri de la chaleur et du gel (voir limites en rubrique 9).
- **Ventilation** : Le local doit être ventilé pour éviter l'accumulation de vapeurs (ATEX = Atmosphère explosive).

Que faire des déchets ? Rubrique 13 : L'Élimination !

- **Ne jamais jeter à l'égout !**
- Suivre le code de déchet indiqué pour une élimination conforme aux normes environnementales.

Réglementation et littérature spécialisée

1. **Bases légales Suisse (le cadre obligatoire)**
 - **OChim (RS 813.11)** : ordonnance sur les produits chimiques (concerne la classification et l'étiquetage)
 - **OPChim (RS 813.12)** : ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses.
 - **OLT 3 (RS 822.113)** : Ordonnance 3 relatives à la loi sur le travail (Hygiène et protection de la santé).
2. **Organismes de prévention**
 - **SUVA** : Fiche thématique 11030.f : les produits chimiques – L'essentiel.
 - **SUVA** : Fiche 84053.f : Entreposage des matières dangereuses.
 - **TOX info Suisse** : www.toxinfo.ch
 - **AEAI** : Directives de protection incendie (Prescription 26-15 : Matières dangereuses)
3. **SETRABOIS** : www.setrabois.ch
 - Guide basique "Stockage des produits chimique"
 - Power point pédagogique